

## LETTRE A GILEJAUNE, CITOYEN ET CONTRIBUABLE, SOUCIEUX DE SON ENVIRONNEMENT

### ET SANS QUI, TOUT CONTINUERAIT...

Cher Giléjaune,

Je t'adresse ce courrier amical et fraternel pour répondre à quelques-unes des légitimes interrogations ; permets-moi de te tutoyer. Tu as été un élément déclencheur dans le démarrage de la crise ; on ne sait pas ce qu'il en sortira mais je souhaitais te remercier très sincèrement pour ton initiative. Ton cri de colère nous a sortis de la stupeur dans laquelle nous étions plongés depuis juin 2017, nous a obligés à réfléchir sur le malaise ambiant et à nous interroger collectivement.

En fait tout a démarré pour toi avec le prix du carburant. Cette lettre traite donc de la « Transition Energétique » en général et du cas de la « Charente Limousine », territoire intégré dans la Nouvelle Aquitaine en particulier.

#### Tout commence par une escroquerie intellectuelle...

Revenons au point de départ de l'engrenage dans lequel nos concitoyens ont été enfermés par les politiques qui se sont partagés le pouvoir depuis 20 ans.

**Cet engrenage a démarré avec le flingage systématique de notre filière nucléaire ; ce flingage a été uniquement le fait d'une minorité politique, très active ; ils ont réussi à faire passer leurs thèses anti-nucléaires, pour des raisons idéologiques, alors que cela n'a rien, mais alors strictement rien, à voir avec le réchauffement climatique !**

Cette minorité politique agissante qui a su toujours rester proche des pouvoirs, a même réussi l'exploit de faire passer la catastrophe de Fukushima comme une catastrophe nucléaire alors que les 20.000 morts et disparus sont uniquement la conséquence du tsunami. Les conséquences nucléaires de ce désastre ont été parfaitement circonscrites et maîtrisées... (3 victimes maximum).

A partir de là, les décisions sont prises, non pas avec des analyses rationnelles, mais pour répondre à des peurs irraisonnées agitées par cette minorité agissante. Ils ont fait rentrer dans la tête de nos élus et concitoyens que l'énergie nucléaire était une horreur absolue et qu'en dehors de l'énergie renouvelable, point de salut !!

Couplées à différents dispositifs de soutien aux énergies renouvelables, des décisions toutes plus absurdes les unes que les autres, se sont alors succédées et ont enclenché un engrenage inexorable qui a abouti aux lois sur **la Transition Energétique**.

#### La Transition Energétique à la française, un véritable enfumage d'Etat...

Giléjaune, pour prendre toute la mesure de cet enfumage, il faut que tu relises la loi derrière laquelle se réfugient les énarques qui nous gouvernent, « *LOI n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte* ». Parce que la planète brûle, cette loi veut répondre à l'objectif - **fondamental** - de lutter pour la réduction de l'émission des gaz à effet de serre (GES).

**L'urgence sur le réchauffement climatique se mesure en décennies. A l'échelle de l'humanité, c'est demain. Un nouveau-né d'aujourd'hui connaîtra une planète confrontée à des catastrophes climatiques insoupçonnées, un réchauffement des pôles, une montée du niveau des océans et des migrations massives de centaines de millions d'hommes et de femmes.**

Si on prend la mesure de cette urgence, peux-tu m'expliquer le lien qu'il y a entre le problème – **réel** – du réchauffement climatique et la réduction de la part du nucléaire dans la production d'électricité à 50 % à l'horizon 2025, soit un arrêt du tiers des centrales, prévue par cette loi ? **Aucun, aucun, aucun...**

On fait peur à nos concitoyens avec des déchets nucléaires ultimes qui restent actifs pendant 100.000 ans. Mais sais-tu que ces déchets représentent 150 m<sup>3</sup> par an (le contenu d'une piscine) ? Sais-tu qu'il est prévu de les enfouir en couche géologique profonde ? Alors, peut-être que dans 1000 ou 2000 ans, un explorateur imprudent les découvrira-t-il, mais dans 1000 ans, la planète tournera -t-elle toujours si on ne fait rien contre le réchauffement climatique ?

La vraie question qui doit nous tarabuster, c'est, **dans quel état sera la planète en 2100, la planète que connaîtront nos petits enfants ? Pourquoi ne pas régler les urgences d'abord ?**

Cet enfumage d'Etat, relayé à tout niveau, fait l'objet d'un martelage incessant ! Peut-être, as-tu fait partie des 2 millions de français qui ont signé la pétition de Greenpeace par laquelle ils envisagent d'attaquer l'Etat pour inaction ?

Si c'est le cas, je suis sûr que tu l'as fait de bonne foi mais relis bien cette pétition : « ...Il (L'ETAT) doit prendre les mesures politiques qui s'imposent, tout en garantissant la justice sociale. Il doit réduire notre dépendance au pétrole et nous fournir des alternatives en matière de transport. Il doit investir dans la rénovation des logements et promouvoir l'usage des énergies renouvelables, en abandonnant le recours aux énergies fossiles et nucléaire. Il doit instaurer l'accès de toutes et tous à une alimentation suffisante, saine et de qualité ... »

Quel rapport entre l'énergie nucléaire et le réchauffement climatique ? Et pourtant 2 millions de français ont signé...

### L'inexorable engrenage...

Grâce à notre filière nucléaire, la France produit l'électricité la moins carbonée (le gaz carbonique étant le principal facteur de CO<sup>2</sup>) d'Europe ; seules la Norvège et la Suède font mieux que nous, grâce à leurs barrages. Et pourtant, pour faire comme nos voisins allemands que nos élites parisiennes ont suivi comme des toutous, nous voilà en train d'investir massivement dans les énergies renouvelables en général et l'énergie éolienne en particulier.

Qu'à cela ne tienne, gouvernement après gouvernement, des batteries de mesures sont prises, d'un coût monstrueux, pesant sur le prix de notre électricité et maintenant de notre carburant. C'est à qui en rajoutera pour montrer qu'il lave plus blanc que blanc... Pas facile de « décarboner » notre électricité qui est déjà la plus propre d'Europe !

### Pas facile de décarboner ce qui ne l'est pas...

Tu devrais surfer sur le site de « Réseau de transport d'Electricité », c'est très bien fait, <https://www.rte-france.com/fr> ; l'analyse de leurs statistiques est pleine d'enseignement. On y trouve deux résultats importants mesurés entre 2009 et 2017 (Statistiques de 2018 en attente)

- On constate une baisse constatée de 4,8 millions de tonnes sur 8 ans (2009 à 2017) de l'émission de CO<sup>2</sup>; **mais cette baisse vient uniquement de l'évolution du mix des combustibles fossiles (Charbon/Fuel/Gaz) de nos centrales**: Le gaz a remplacé progressivement le charbon. Ce changement de combustible a permis de diminuer l'émission de 7,4 millions de tonnes de CO<sup>2</sup>. **Et l'augmentation des énergies renouvelables, éolien notamment, a eu paradoxalement l'effet contraire !**
- Sur la même période, on observe **une augmentation de 10% des pertes sur réseau**, soit 3,3 TeraWh en perte annuelle ! C'est vrai qu'en produisant de l'énergie électrique non stockable, dans tous les coins de l'Hexagone, on arrive à ces imbécilités. On passe bien sûr sous silence, tout le fric dépensé pour couvrir le territoire de lignes électriques dans tous les sens... et pourtant, comme dit la pub : « **L'énergie est notre avenir, économisons-la...** »

Pour toucher du doigt l'efficacité de l'énergie éolienne, tu peux regarder tous les jours, le site RTE avec la production journalière de la veille ( <https://www.rte-france.com/fr/eco2mix/eco2mix-mix-energetique> ). Sans grande surprise, comme le vent souffle quand il veut, alors,

- **L'électricité éolienne n'est pas produite quand on en a besoin mais quand il y a du vent, c'est-à-dire pas ou peu en hiver** – par exemple, les soirs d'hiver quand il y a un bon anticyclone sur la France (et donc pas de vent) ; alors les ventilateurs restent à l'arrêt...,
- Si l'électricité éolienne est produite, comme elle ne se stocke pas, il faut alors l'acheter. **Et si par malheur, on en a pas besoin, on la rachète et on la revend illico à perte** (achetée 80 € / MWh et revendue instantanément 50 € / MWh !) ce n'est pas une blague.
- De toutes les façons, **pour pallier l'impossibilité de prévoir la production éolienne, on maintient de la production fossile classique**; tu comprends donc pourquoi, de façon paradoxale, les énergies renouvelables favorisent les émissions de CO<sup>2</sup>, contrairement à ce qu'on nous explique...
- Et enfin, si la demande de consommation atteint des sommets et atteint la capacité physique de nos moyens de production (exemple récent du 10 janvier 2019), et que, comme d'habitude, l'éolien était aux abonnés absents, **alors on paie des consommateurs pour qu'ils arrêtent de consommer**. On a parlé d'UBU ?

### Mais où va le pognon ?

Avant de répondre à ta question, Giléjaune, il faut d'abord te dire combien tu paies pour ce délire. Tu casques aujourd'hui à deux titres :

- Ton électricité : sur ta facture d'électricité, tu paies une « Contribution de service public à l'électricité – CSPE » ; c'est une taxe et elle représente actuellement **plus de 20% de ta consommation** - hors coût d'abonnement ; fais le calcul sur un an.
- Ton carburant : quand tu fais le plein, tu paies une taxe, la TICPE. Depuis 2014, cette TICPE inclut une **taxe carbone** (en 2014 : 7 € / tonne de CO<sup>2</sup>). En 2017, en incluant la « **contribution climat énergie** », elle est passée à 30,5 €/tCO<sup>2</sup> en 2017 ; elle doit passer à 86 €/tCO<sup>2</sup> dès 2022 et à 100 €/tCO<sup>2</sup> en 2030. Cette contribution sert à subventionner les productions d'énergies renouvelables et donc les éoliennes. En 2018, quand tu faisais le plein (40 litres), tu reversais presque 2 € dans la poche des producteurs éoliens. Si tu n'étais pas intervenu, tu étais parti pour reverser 4 € en 2019. Merci Giléjaune!

Et le montant total alors ? Je te renvoie au rapport avril 2018 de la Cour des Comptes :

- Les mécanismes de soutien publics à l'énergie éolienne ont représenté **4,6 milliards d'euros en 2016**,
- Pire, les engagements de rachats d'électricité pour les contrats éoliens déjà signés fin 2017, représentaient déjà **40,7 milliards à payer sur 20 ans** pour 2% estimé de la production électrique,

On attend avec impatience le rapport de la Cour sur l'exercice 2018 mais on estime que le soutien prélevé sur tes achats atteindra 8 milliards. Et dire que ces messieurs de Bercy prévoient de tripler l'éolien d'ici 2022, je te laisse estimer les dégâts. Fais le calcul sur le prix de l'essence et du kWh que paieraient tes enfants...c'est chouette non ?

### Mais alors ce pognon, bon sang, où va-t-il ?

Alors là, c'est simple : Ceux qui se goinfrent, ne sont pas nombreux et bien identifiés : Ce sont tous les producteurs indépendants électriques, pour la plupart des Allemands, une véritable nouvelle invasion, qui ont flairé la bonne affaire. Si tu cherches des noms, ils sont tous membres d'une association de lobby, le Syndicat des Energies Renouvelables - <http://www.enr.fr/>

Ce syndicat, lobby oblige, était fréquenté par un Secrétaire d'Etat à l'Environnement (1<sup>er</sup> gouvernement Philippe) ; ce Secrétaire d'Etat a d'ailleurs contribué à accélérer efficacement l'invasion de nos campagnes par les ventilateurs (deux décrets mortifères sur le sujet en 14 mois). Pour bons et loyaux services, il a pris du grade et est devenu ministre (Ministre Chargé des Collectivités territoriales) ; à ce titre, il aide notre bon Prince à venir consoler ses sujets dans les territoires meurtris ; **un comble du cynisme d'Etat.**

La manière dont procèdent les spéculateurs éoliens (leur modèle économique) est toujours la même :

- Une mise de fonds minimale – quelques milliers d'euros maximum, pour des investissements de quelques dizaines de millions (il y a même un groupe qui met sur la table ... 1 € par projet),
- Quand ils ont construit leurs usines à ventilateurs et que le préfet du coin leur a donné l'autorisation de se brancher sur le réseau et que RTE (c'est-à-dire toi et moi) leur a construit de quoi se raccorder, ils refilent alors le mistigri en revendant leur usine à des fonds de pension anglo-saxon en général, en empochant une super plus-value. **Raffinement ultime, cette plus-value n'est même pas taxée en France...**

**Et donc très concrètement, Cher Giléjaune ton pognon sert à payer les retraites des veuves anglo-saxonnes et à engraisser les spéculateurs éoliens allemands...**

### La Charente limousine, « C'est l'histoire du fou... »

« ...C'est l'histoire du fou qui cherche son trousseau de clés, le soir à la lumière d'un lampadaire ; si on lui demande s'il les a bien perdues sur ce trottoir ? Non, non - dit-il - c'est sur le trottoir d'en face mais ici, il y a de la lumière ... »

L'implantation des éoliennes sur notre territoire, c'est un peu comme l'histoire du fou : elles ne poussent pas là où il y a du vent, on ne les met pas, non-plus, là où on consomme. Non, un spéculateur éolien cible un territoire, soit,

- Parce que des politiques locaux veulent se pousser du col ; la Nouvelle Aquitaine qui comprend la Charente Limousine, a eu la malchance d'avoir des élus locaux parigo- écolo- bobo (Royal, Batho, Mamère...),
- Parce que les populations locales, pauvres, ne savent pas faire barrage à la rapacité des spéculateurs. La Charente Limousine a une population paysanne qui courbera l'échine, même si son cadre de vie se retrouve définitivement ruiné. Tu chercheras d'ailleurs, vainement la moindre éolienne dans les parties cossues de la Nouvelle Aquitaine : sur la côte, dans le Médoc ou dans le Cognçais...

A l'inverse, les spéculateurs éoliens évitent soigneusement les territoires qui pourraient déplaire au Prince. Tu te rappelles certainement que, trois mois après l'élection présidentielle de 2017, Nicolas Hulot a annulé le projet de parcs éolien off-shore au large du Touquet ; peut-être qu'il y avait du vent mais là c'est vrai, il ne fallait pas déconner !

Alors comme résultat, dans notre territoire de Charente Limousine, ce sont plus de 350 éoliennes implantées ou en projet ; phénomène identique est observé dans la Vienne toute proche ; le député du coin qui se bat contre, pourrait t'en parler abondamment, il s'est d'ailleurs fait éjecter de la République en Marche...

Pour quel résultat réel ? Regarde le site de RTE et la production de l'électricité en Nouvelle Aquitaine (chiffres 2017- ceux de 2018 seront disponibles en avril prochain) :

- Taux de fonctionnement des éoliennes : 18,1% à comparer à la moyenne nationale de 21,6% - **on plante des éoliennes là où le vent souffle moins qu'ailleurs...**
- Couverture de la consommation locale par la production locale : plus de 137 % ! – **on met des productions décentralisées d'énergie, là où en n'a pas besoin...** C'est l'histoire du fou...

### Redonner du pouvoir d'achat en baissant les dépenses et en préservant l'environnement ?

#### **C'EST SIMPLE : IL FAUT ARRÊTER DE SUBVENTIONNER LES EOLIENNES.**

On arrêtera ainsi les dépenses et les recettes... ce sera d'ailleurs une première en France ! La taxe que tu paies sur ton électricité (20% de CSPE sur la consommation) cessera d'augmenter et la taxe Contribution Climat Energie sur ton litre de carburant (3,9 cts par litre) cessera d'augmenter. Bon, d'accord, on ne fera pas plaisir aux fonds de pensions anglo-saxons et aux industriels allemands mais tant pis.

#### Et si on ne fait rien ?

Alors,

- Les taxes continueront d'augmenter (Après les décisions de la chancelière Angela, l'Allemand moyen a vu sa facture DOUBLER ; il payait en 2017 son courant 29 cts/ kWh, 80% de plus qu'en France)
- Il n'y aura aucun – mais alors aucun – impact sur les émissions de CO<sup>2</sup> et si on essaie de te faire pleurer sur les ours polaires, pense aux éoliennes...
- Nos territoires ruraux seront définitivement foutus et l'attractivité qui leur restait, aura disparu,
- D'autres pays d'Europe – Pologne, Hollande, Suisse, voire Allemagne – se seront remis au nucléaire et notre filière d'excellence sera alors concurrencée par nos anciens clients (chinois, coréens...),
- Enfin, scénario catastrophe, un black-out, c'est-à-dire la France sans électricité pendant une demi-journée voire plus, est possible. Tu te rappelles en 1979 ? Marrant, j'avais failli rester coincé dans le métro.

---

Cher Giléjaune, pardonne-moi pour cette lettre un peu longue. Mais pour conclure, je voulais te renouveler mes remerciements pour ton implication et j'espère vraiment que cette lettre saura te redonner du pep, pour poursuivre ton action. Je m'adresse à toi par le biais de notre association Environnement Confolentais et Charlois, qui se bat contre les moulins à vents avec l'énergie du désespoir et non subventionnée...

Bon courage,

Michel Faure,

Membre de l'association ENVIRONNEMENT CONFOLENTAIS ET CHARLOIS, conducteur de véhicule diesel, abonné à EDF et contribuable...